Manuscrit auteur, publié dans "Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest 102, 3 (1995) 143-162"

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

La CGT en Ille-et-Vilaine (1938-1948)

L'Ille-et-Vilaine comme la plupart des départements bretons est plus volontiers perçue comme une région rurale que comme un bastion ouvrier. S'il est vrai que le monde rural est dominant, la région malouine, les villes de l'intérieur et quelques centres isolés accueillent des pôles industriels dont la principale caractéristique est d'être fortement dépendants de l'Etat (arsenal de Rennes, ateliers de la SNCF, etc.) ; les autres entreprises industrielles sont plutôt liées au secteur primaire (granitiers, ardoisiers) à l'exception notable de l'industrie de la chaussure à Fougères et du bâtiment. Géographiquement, les entreprises du secteur public sont fortement concentrées à la différence des entreprises privées, à l'exception toujours de l'industrie de la chaussure. Les entreprises à forte concentration de salariés sont peu nombreuses à l'exception du secteur public qui cumule par conséquent la plupart des aspects des grandes entreprises. C'est là tout naturellement que la CGT est solidement implantée.

Dans un tel contexte économique, le monde ouvrier est plutôt isolé de l'arrière-pays rural à un double titre : par son caractère très fortement minoritaire dans la région et par son mode de vie même si certains ouvriers sont de la première génération. Sa culture en fait un isolat dans la société départementale, même lorsqu'ils vivent en milieu rural comme dans les centres granitiers ou ardoisiers. Le monde ouvrier y forme une entité singulière et d'autant singulière qu'il est très fortement syndiqué et majoritairement à un syndicat (la CGT) dont l'idéologie offre un contraste saisissant avant la guerre avec le milieu conservateur, catholique qui l'entoure.

Or, de 1938 à 1948, le monde ouvrier et, avec lui la CGT en Ille-et-Vilaine, est confronté à une situation de crise : crise économique, crise politique et crise sociale. Ces crises qui affectent la France, ne sont pas uniquement internes ; la menace extérieure pèse lourd. Les ouvriers en sont affectés par l'effort de production qui leur est demandé tant avant la guerre, pendant et après la guerre, par les contraintes particulières dues à l'occupation et au régime de Vichy, par les affrontements idéologiques qu'impliquent les relations internationales face au nazisme et au communisme. La CGT ressent directement ces affrontements soit en tant que syndicat défendant les ouvriers atteints dans leurs conditions de vie et de travail et dans leur liberté, soit comme syndicat traversé par des courants idéologiques qui s'affrontent sur un mode aigu à cause du régime de Vichy ou de la guerre froide. Le milieu ouvrier de département rural, peu industrialisé, n'est pas épargné ; or, dans l'ensemble, les militants de la CGT ont un comportement normé, nullement déviant. Un seul centre montre parfois quelque indépendance, c'est celui de Fougères, il est vrai le seul centre ouvrier de mono-industrie aux solidarités fortes. Par ailleurs, la CGT dans ce département n'est pas le seul syndicat ouvrier, son seul vrai concurrent est la CFTC, mais surtout après la guerre.

En dix ans, la CGT est confrontée à une reprise en main et à un échec de certaines grèves dans la période précédant la guerre, puis elle se lézarde face aux conditions particulières de l'occupation avec la mise en application de la Charte du Travail, avant de se consolider à nouveau ; après 1944, elle passe de l'euphorie à la scission.

I-Reprise en main et échec des grèves (1938-1940)

Les deux années qui précèdent l'occupation, sont des années de tension sociale et internationale où interfèrent les affrontements idéologiques.

A-Un contexte économique et politique tendu

En avril 1938, après deux ans de Front Populaire, le gouvernement présidé par Daladier, radical-socialiste, est un gouvernement de centre-droit ; le Front Populaire n'existe plus, les radicaux-socialistes dans leur majorité ont rallié le centre - droit. Daladier, conscient

des périls extérieurs, entend orienter l'activité économique du pays vers la préparation de la défense nationale. Il obtient des pouvoirs spéciaux (d'avril à juillet 1938) pour "faire face aux nécessités de la défense nationale et redresser les finances et l'économie de la nation". Au total, 182 décrets sont promulgués en mai et juin 1938. Les principales mesures sont une dévaluation, la reprise de crédits militaires, l'accroissement de 8% de tous les impôts d'Etat, directs ou indirects ; l'un des buts est de faire revenir les capitaux français à l'étranger ce qu'ils font assez massivement (une quinzaine de milliards) en mai et juin, signe que la confiance revient. Une autre série de mesures économiques et financières facilitent l'ouverture de crédits au commerce et à l'industrie et élargissent l'activité de la Banque de France ; elles mettent en place un programme de travaux publics, doté de 11 milliards, destiné à l'électrification des campagnes, à l'aménagement des ports et voies navigables, au développement de la flotte pétrolière, ce qui devrait contribuer à réduire le chômage. En matière financière, Daladier a fait confiance aux experts, mais en matière sociale, c'est lui qui s'en est personnellement occupé. Comme ministre de la Défense, il a pu prendre la mesure des conflits au sein des entreprises nationalisées du secteur de l'armement et il est convaincu de la nécessité d'y mettre fin, de la nécessité de revoir l'organisation du travail, d'aménager en particulier la semaine des 40 heures ; or, il avait pris l'engagement de ne pas toucher aux lois sociales. C'est au cours de l'été 1938 que tout se dénoue.

En juillet est votée une loi sur "l'organisation de la Nation en temps de guerre" qui trace un cadre général et qui implique entre autres une mobilisation industrielle c'est-à-dire une mobilisation de la main-d'oeuvre. D'autre part, une étude montre que sur 400.000 à 500.000 chômeurs, seuls 10.000 seraient réintégrables dans le système industriel français tel qu'il est. Les négociations avec la fédération des métaux CGT échoue, si certains cégétistes sont conscients de la nécessité pour des raisons techniques et de politique étrangère de relancer la production en aménageant la semaine de 40 heures c'est-à-dire en instaurant des heures supplémentaires, beaucoup ne le comprennent pas. Parmi les arguments développés, l'UD - CGT insiste sur l'idée qu'avant d'augmenter la durée hebdomadaire du travail, il faudrait que les patrons emploient à temps plein leurs ouvriers ; elle cite l'exemple du Bâtiment ou de l'industrie de la chaussure[1]. En fait, ce sont des secteurs qui ont toujours été saisonniers et qui ne sont pas forcément les premiers visés par les mesures de Daladier. Quoi qu'il en soit, l'échec de la procédure de concertation conduit Daladier à prendre une décision unilatérale, annoncée aux Français dans un discours radiodiffusé le 21 août 1938 : "Il faut remettre la France au travail". Il montre que la France ne peut dans l'environnement international (la crise tchécoslovaque se développe) laisser non utilisé du matériel pendant deux jours. Il annonce la possibilité de dépasser l'horaire jusqu'à 48 heures avec paiement minoré des heures supplémentaires pour les entreprises travaillant pour la Défense nationale. Cette annonce provoque la démission des deux ministres proches des socialistes (Ramadier et Frossard), le remaniement du 23 août qui s'ensuit, symbolise le rapprochement entre les radicaux et les forces conservatrices ; c'est un succès de l'aile droite du parti radical. Le décret réglementant la durée du travail paraît le 31 août et soulève une levée de boucliers à gauche. Dès le 22 août 1938, la commission administrative de la CGT proteste et demande aux organisations syndicales de faire preuve de « vigilance et de fermeté »[2].

B-Une UD - CGT « puissante »

Depuis la fin de la « grande guerre », le syndicat dominant dans le département est la CGT. La CGTU n'a jamais réussi à empiéter sérieusement sur la CGT ; au pire, le rapport

---

[1] *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, organe de l'UD - CGT, les numéros de juillet et d'août 1938.

[2] *Idem*, 27 août 1938.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

entre les deux syndicats a été de 1 à 4 en 1922[3], le plus grand écart se situe en 1935 où il est de 1 à 14 alors qu'à la même date le rapport est de 1 à 2 ou 3 avec la CFTC. La « clientèle » de la CGT et de la CFTC n'est pas du tout la même en ces années - là puisque la CFTC recrute plutôt dans le milieu des employés et la CGT chez les ouvriers.

A l'intérieur de la CGT d'Ille-et-Vilaine, à cette date, le courant ex-confédéré domine sous la houlette d'Ernest Chéreau, secrétaire de l'UD depuis 1911. Ses effectifs atteignent alors 26 236 adhérents[4]. Le congrès de l'UD de 1938[5] donne un bilan de 141 syndicats. Ces quelques chiffres sont en fait très positifs. En effet, la réunification de 1935 et surtout les effets de la victoire du Front Populaire ne se sont pas encore estompés, au contraire. Entre 1935 et 1938, les effectifs de la CGT ont plus que doublé , moins par l'apport de la CGTU[6] que par l'effet d'espérance qu'a été à la fois l'unification et le Front Populaire, même si celui-ci n'existe plus de fait en 1938. La progression depuis 1936 n'a pas cessé puisque les effectifs de la CGT en 1936 n'atteignaient pas 15 000 adhérents[7], montent à 21 082 en 1937 et augmentent encore de 24% en 1938. Cette croissance de la CGT contraste avec le déclin de la SFIO comme du PCF. Cet effectif se répartit inégalement entre les cinq unions locales (UL) de Fougères, Redon, Rennes, Saint-Malo et Vitré. La plus grosse est sans surprise l'UL de Rennes avec 14 275 adhérents, suivie par celle de Fougères (5 095 adhérents) et de Saint-Malo (2 550 adhérents). Les UL de Redon (502 adhérents) et de Vitré (510 adhérents) sont particulièrement faibles[8]. C'est à Vitré que la situation est la plus difficile ; la CGT ne pénètre que chez les agents municipaux et chez les cheminots sans lesquels la CGT serait inexistante dans cette ville ce qui n'est pas surprenant étant donné l'implantation dans ce bloc oriental du département de la culture politique de droite, d'une droite conservatrice[9]. A Redon, la situation de l'UL - CGT n'est guère meilleure ; c'est le syndicat des cheminots qui en constitue l'ossature. Lors du congrès de l'UD de 1938, il est décidé pour combattre cette situation, de faire porter l'effort sur ces deux UL en difficulté, dont les militants sont isolés, d'autant plus isolés qu'à Redon le bureau doit se reconstituer en raison du départ vers d'autres lieux de ses membres. Par ces deux exemples, l'on voit combien la survie d'un syndicat ou d'une UL dépend d'un ou deux militants actifs, lorsque le milieu est peu favorable[10].

Le bureau de cette CGT est à dominante socialiste avec 4 membres ex-confédérés et un unitaire. Dans *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, organe de l'UD - CGT, on veille à l'équilibre dans

---

[3]D'après THOUROUDE (Jacques), *La CGTU en Ille-et-Vilaine de 1922 à 1935*, mémoire de maîtrise, Rennes 2, 1987, 222p. et d'après les congrès départementaux de l'UD - CGT dans *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*.

[4] Le nombre d'adhérents est calculé à partir du nombre de timbres payés dont les chiffres sont publiés dans *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*. Le calcul a été fait selon une moyenne de dix timbres par adhérent ; cf. les justifications données sur ce mode de calcul par Antoine PROST, *La CGT à l'époque du Front Populaire (1934-1939). Essai de description numérique*, A. Colin, (coll. « Cahiers FNSP »), 1964, p.11.

[5] *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 3 et 22 décembre 1938.

[6]Elle avait 850 adhérents en 1935 à la veille de la réunification.

[7] Les comptes sont arrêtés le 31 octobre de chaque année.

[8]*Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 3 décembre 1938.

[9]Cf. ma thèse d'Etat, *Permanences et ruptures en Ille-et-Vilaine : aspects politiques et sociaux (1918-1958)*, Rennes 2, 1990, p.106 et suivantes, à paraître aux PUR.

[10]*Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 3 et 22 décembre 1938.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

la présentation des motions quand celles-ci sont fortement divergentes comme pour le congrès de Nantes de 1938. Ce bimensuel est le lieu d'expression des activités syndicales qu'il s'agisse de l'action revendicative, des loisirs, des réalisations du syndicat telle l'inauguration de la nouvelle Maison du Peuple de Rennes en juillet 1938 en présence de Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT.

L'UD - CGT qui est confrontée aux décisions de Daladier en matière de durée du travail, est forte comme elle ne l'a jamais été auparavant ; elle a une organisation solide qui s'appuie sur des militants confirmés et des bastions qui semblent inébranlables tels la chaussure, le bâtiment, les cheminots. C'est cette CGT plutôt solide et fière de ses activités, de ses réussites qui vacille lors de la grève du 30 novembre 1938 et de ses conséquences et qui se divise devant les menaces de guerre croissantes.

C-L'échec de la grève du 30 novembre 1938 et ses conséquences

La publication, puis l'application des décrets-lois suscitent de vives controverses et débouchent sur une épreuve de force par la grève du 30 novembre 1938. Il s'agit désormais de préparer la guerre ; d'après les décrets-lois, la semaine de six jours devient la règle, l'octroi d'heures supplémentaires est facilité et ceux qui refusent de les exécuter seront sévèrement sanctionnés. Les relations sont détériorées avec les socialistes ; Daladier voit poindre la guerre et ne peut admettre qu'on ne travaille que 40 heures dans les usines de la Défense nationale. C'est pourquoi le gouvernement accepte l'épreuve de force avec les ouvriers. Là où des grèves avec occupation d'usines se sont déclenchées, ces usines sont évacuées par la force. C'est le cas chez Renault le 23 novembre. L'affrontement avec la CGT est inévitable d'autant que le gouvernement s'apprête à réquisitionner les ouvriers pour contrer la grève générale prévue le 30 novembre.

Dans le département, des meetings se déroulent dès le 26 novembre pour protester contre ces évacuations par la force et la répression qui s'ensuit. Le meeting de Rennes rassemble 10 000 personnes selon les organisateurs[11], même si le chiffre est exagéré, il symbolise l'ampleur du mécontentement et la capacité à se mobiliser de la CGT rennaise, mais très vite, elle se mesure à la détermination du gouvernement.

Les membres du bureau de l'UD - CGT signent un tract appelant à la grève le 30 novembre. Celle-ci, malgré les dénégations des dirigeants, est un échec. Les membres du bureau de l'UD affirment que tel n'est pas le cas[12], mais il est révélateur que contrairement à l'habitude du journal, *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine* ne fasse pas un bilan détaillé mais se contente de donner des indications vagues. Qu'apprend-on? La grève a été suivie à 80% à Fougères et elle aurait été totale chez les charbonniers et les dockers du port de Saint-Malo, mais dans d'autres secteurs, les auteurs des articles soulignent la lâcheté de certains ou les difficultés de faire grève face à la répression. Du bout des lèvres, on reconnaît l'échec dans le Bâtiment et un témoin souligne que sur les 150 ouvriers du Parc d'artillerie de Rennes, « seul un petit nombre » se serait mis en grève, la répression s'abattant sur eux d'autant plus facilement[13]. La répression est mise non sur le compte d'une erreur de stratégie, mais sur le manque de courage et de militantisme des non grévistes dont l'attitude facilite l'ardeur répressive du gouvernement sur les moins nombreux. Cette répression est forte. En France, l'ordre de réquisition provoque l'échec de la grève générale. Bilan de la répression judiciaire : 1731 poursuites (d'où 806 peines de prison) ; bilan dans les entreprises : 3.000 sanctions dans les PTT, 100 licenciements dans l'aéronautique, 4.000 dans l'automobile, autant dans

---

[11] *Idem*, 3 décembre 1938.

[12] *Idem*, 22 décembre 1938.

[13] *Idem*, 3 décembre 1938. Les rapports du préfet sur cette période manquent.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

l'industrie chimique. En Ille-et-Vilaine, Joseph Fournier, secrétaire de l'UL de Fougères, est arrêté le 30 novembre pour participation à une manifestation de rue interdite[14]. Cette arrestation, la première dans le département depuis longtemps, montre la volonté du gouvernement de faire une démonstration de force et l'incapacité de la CGT à mobiliser ses troupes. La grève est un échec dans le département comme en France. Elle est politique en ce sens que deux conceptions de la politique extérieure s'affrontent. Le gouvernement Daladier veut donner à la France les moyens de combattre si nécessaire compte tenu des menaces de plus en plus précises que représente l'Allemagne nazie et la CGT, elle, entend vouloir faire pression sur le gouvernement « pour qu'il pratique une vraie politique de paix »[15] en convoquant ou en favorisant la tenue d'une conférence sur la paix.

Cette grève à caractère plus politique qu'économique a échoué sur le territoire départemental pour de multiples causes économiques, culturelles que l'on retrouve dans toute la France et qui ne sont pas spécifiques au département. L'échec de cette grève montre l'état du rapport de force entre le monde ouvrier, l'Etat et l'opinion publique. L'opinion à cette date est consciente du danger extérieur et de la nécessité d'être prêt à la guerre, même si cette réaction se fait sur un mode résigné. C'est pourquoi l'appel à la grève générale de la CGT l'isole et avec elle le monde ouvrier ; outre la répression, il est probable que cette sensibilité à l'atmosphère ambiante explique le petit nombre de grévistes. Cette grève de 1938 a certes des enjeux sociaux, mais aussi des enjeux politiques (de politique intérieure et extérieure). Or, le clivage ne s'est pas fait entre ex-confédérés et ex-unitaires, mais entre branches professionnelles, certains étant évidemment plus sensibles que d'autres aux arguments politiques du gouvernement. Dans l'ensemble, c'est le secteur public qui est en grève, plus rarement le secteur privé ; de même, ce sont plus les secteurs touchant à la Défense nationale qui sont en grève. Autrement dit, la combativité lors de cette grève dépend moins de la syndicalisation à la CGT qu'à l'appartenance professionnelle et donc tout dépend si l'ouvrier est touché directement ou non. Enfin, chez certains jouent le réflexe pacifiste ; c'est peut-être le cas de Fournier à cette date? Cependant, cet échec de la grève de novembre 1938 a des répercussions sur le plus long terme.

Les derniers mois de l'année 1938 et les deux premiers semestres de 1939 sont dominés par la question espagnole. La CGT, en effet, est un des multiples relais portant secours aux réfugiés espagnols, organisant des quêtes et des meetings de soutien. Si le 1er mai 1939 n'est pas fêté systématiquement par des manifestations, mais plutôt par des meetings, s'il n'est pas toujours chômé, il est l'occasion de rappeler la lutte pour l'amnistie en faveur des syndiqués sanctionnés le 30 novembre 1938 et d'appeler à aider les réfugiés espagnols[16]. La situation est perçue comme grave et l'ambiance n'est pas à la lutte dans une atmosphère de joie, mais à l'inquiétude.

II- Du morcellement à l'unité (1939-1944)

Sur la période de la seconde guerre mondiale, les sources sont parcellaires et lacunaires. Entre septembre 1939 et juin 1940, *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine* continue de paraître, mais, comme tous les journaux, il est soumis à la censure. Son rythme de parution ne permet pas de connaître ses réactions immédiates à la déclaration de guerre et au pacte de non

---

[14] MAITRON (Jean)(sd), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*.

[15] *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 22 décembre 1938.

[16] *Idem*, 11 mai 1939 et mon article « Quelques aspects du Premier Mai en Ille-et-Vilaine pendant l'entre-deux guerres (1919-1939) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1983/1, p.97-117.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

agression germano-soviétique. Cependant, il reproduit les déclarations du bureau confédéral de la CGT condamnant ce pacte. Ce n'est qu'au début de novembre 1939 qu'il annonce en gros titre « l'impossible collaboration » avec ceux qui soutiennent la politique de l'URSS[17] ; cette déclaration intervient après le tournant du PCF à la fin de septembre 1939 soutenant totalement la politique soviétique[18] et qui est repris par les ex-unitaires. En même temps, le journal signale que les différents responsables de la CGT départementale proposent leur aide aux autorités pour organiser le soutien aux familles de mobilisés et aider à l'effort national, comme, ajoute-t-il, ils l'ont fait lors de la Grande Guerre. A travers cette réaction, on mesure une fois de plus le poids culturel de la Grande Guerre dans la conscience des Français à cette époque, quel que soit le milieu.

Le dernier numéro date du 1er juin 1940. Le choc de l'occupation et de la défaite est terrible comme partout. Le département est occupé le 17 et 18 juin 1940 après que Rennes a subi un seul et unique bombardement allemand le 17 juin, mais sur des trains stationnées plaine de Baud ; il a fait 800 morts, soit près de 2000 victimes en comptant les disparus[19]. La défaite et l'occupation ont un premier effet, outre l'effet psychologique, ce sont les conséquences sur les conditions de vie en attendant les conséquences sur le syndicat lui-même

A-Les conditions de vie

L'entrée en guerre avait déjà désorganisé l'économie avec la mobilisation des jeunes ouvriers, même si l'on a tiré des leçons de 14-18 sur ce point. L'exode, puis l'occupation achèvent de perturber l'économie. Outre les mobilisés, des citadins ont fui devant l'avance ennemie. Lorsque l'armistice est signé et entre en application le 25 juin 1940, la plupart des entreprises sont paralysées. Elles ne tournent pas soit à cause de la mobilisation des patrons, des cadres ou des ouvriers qui ne rentrent pas lorsqu'ils ont été fait prisonniers, soit par manque de matières premières (les semaines de mai et juin 1940 n'ont guère été propices à leur circulation, ni à celles des marchandises!), soit par l'absence d'ordre d'achat ou de vente. Le résultat c'est que le chômage réapparaît alors qu'il avait disparu après le début de la guerre. En avril, le département avait pratiquement zéro chômeurs, mais 4000 en juillet 1940 et en octobre, le chômage concerne encore 2500 travailleurs[20]. Ces chiffres montrent que la désorganisation, le choc de la guerre ne sont pas de vains mots et ont contribué à fragiliser les ouvriers. Outre la menace du chômage, les liens habituels de solidarité sociale ou familiale sont à reconstituer en raison de la dispersion et de l'expérience particulière de chacun pendant ces mois difficiles. Il faut plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour surmonter ces difficultés. Éléments qui sont à prendre en considération si l'on veut comprendre la présence ou l'absence des syndicats sous l'occupation et les conditions dans lesquelles ils peuvent reprendre une activité. A cela s'ajoutent les mesures qui touchent tous les habitants : restrictions à la circulation, rationnement, etc. Le contexte dans lequel s'inscrivent l'action syndicale et les réactions au corporatisme de Vichy, est aussi celui de mesures touchant directement la classe ouvrière et émanant des exigences conjointes ou non de l'occupant et du régime de Vichy. L'occupant a besoin de main - d'oeuvre pour son effort de guerre et, successivement, cinq grandes mesures concernant la main- d'oeuvre ouvrière sont adoptées.

---

[17]*Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 2 novembre 1939.

[18]La dernière mise au point est celle de COURTOIS (Stéphane) et LAZAR (Marc), *Histoire du parti communiste français*, PUF, (coll. « Thémis »), 1995, 439p.

[19]Cf. SAINCLIVIER (J.), *La Bretagne dans la guerre, 1939-1945*, Rennes, éd. Ouest-france/Mémorial de Caen, 1994, p.33.

[20]ADIV - 131 W 67 : chômage total : états statistiques mensuels (1940-1941).

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

Tout d'abord, l'appel aux volontaires pour travailler en Allemagne en jouant sur des salaires plus élevés[21], puis faute de volontaires et devant les réquisitions, Laval préconise la Relève le 22 juin 1942 ; celle-ci accentue l'opposition entre les ouvriers et les paysans : les prisonniers de guerre qu'il s'agit de rapatrier sont le plus souvent dans le département des agriculteurs tandis que ce sont les ouvriers qui sont « invités » à partir en Allemagne, enfin le STO (Service du Travail obligatoire) mis en place le 16 février 1943 touche d'abord les jeunes ouvriers ne travaillant ni dans les entreprises protégées, ni pour l'organisation Todt (OT), en attendant d'atteindre toutes les catégories sociales en particulier pour la classe 1942. En 1944, les réquisitions se multiplient pour travailler sur le mur de l'Atlantique et touchent les ouvriers comme les agriculteurs. Ces prélèvements croissants de main - d'oeuvre, quelle que soit la forme prise, touchent prioritairement les ouvriers ce qui ne peut qu'influencer leurs réactions et celles de leurs syndicats (légaux ou non) dans le sens d'une opposition croissante lorsqu'elle n'est pas immédiate.

D'autre part, ils sont les premiers touchés par les mesures du régime de Vichy figeant les salaires, alors que les prix montent, non seulement ceux du marché noir, mais aussi les prix officiels. Conscients des difficultés des ouvriers, de leur appauvrissement, la préfecture organise des consultations pour permettre une hausse des salaires en 1941 et 1942, tandis que les Allemands par des salaires plus élevés sur les chantiers de l'OT s'efforcent d'attirer une main - d'oeuvre, qualifiée ou non. Les entreprises françaises fonctionnent de moins en moins bien. En effet, en raison des prélèvements allemands et de l'arrêt des importations de charbon en provenance du Royaume-Uni, elles manquent de charbon et d'approvisionnement en matières premières[22]. C'est pourquoi, une réorganisation de l'ensemble de la production industrielle est décidée par le gouvernement de Vichy (sous la pression de l'occupant). Dans la seule Ille-et-Vilaine, par décision ministérielle, des entreprises sont fermées : 98 entre juin 1942 et mai 1943. La plupart (83) sont fermées en 1942 dont 59 pour le seul mois d'octobre 1942. Il s'agit aussi bien de toutes petites entreprises comme des moulins dans des communes rurales qu'une grande entreprise comme les Papeteries de Bretagne à Rennes en juin 1942 et pas moins de dix entreprises de chaussure ferment à Fougères en octobre 1942[23]. Leurs ouvriers se tournent vers les seules entreprises qui offrent du travail, c'est-à-dire celles qui travaillent pour les Allemands directement ou indirectement et les chantiers du mur de l'Atlantique. D'autre part, l'appauvrissement des ouvriers suscite une prise de conscience chez les autorités vichyssoises qui décident une « révision des salaires anormalement bas »[24] et c'est l'occasion de réunir à Rennes le 7 février 1942 une commission paritaire pour relever les salaires, commission à laquelle participent les représentants des syndicats locaux et départementaux[25].

---

[21]Ce qui est exact en 1940 et 1941.

[22]L'essentiel du charbon alimentant la Bretagne était importé du Royaume-Uni avant la guerre.

[23]ADIV - 131 W 40 : fermeture et réouverture d'entreprises de 1942 à juillet 1946.

[24]Circulaires du Secrétaire d'Etat au Travail des 30 mai, 18 juin, 18 septembre et 6 décembre 1941.

[25]ADIV - 15 W 199 : arrêté préfectoral.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

Ainsi, en arrière - plan des réactions syndicales au corporatisme de Vichy, sont présents aussi bien les prélèvements de main- d'oeuvre, le problème de salaires, du ravitaillement, de la durée du travail qui peut être très inégale[26], etc.

B-Corporatisme, syndicalisme ou résistance?

L'idéologie corporatiste est un élément essentiel de la Révolution Nationale dont la période d'application et d'innovation majeure se situe entre 1940 et 1942. Le régime de Vichy applique d'abord le corporatisme à l'agriculture, puis au monde de l'industrie et du secteur du tertiaire avec la Charte du travail ou loi sur l'organisation sociale des professions (véritable nom de la Charte) publiée en octobre 1941. Quels sont les objectifs de celle-ci? L'unicité syndicale doit être la règle, ceci pour mettre fin à la « surenchère démagogique » que permet la diversité syndicale selon les auteurs de la Charte ; l'adhésion est obligatoire et une autre disposition permet à l'Etat d'exercer un contrôle étroit[27]. Ces principes sont la négations des syndicats tels qu'ils existaient sous la IIIème république (et tel était bien l'objectif des législateurs!) ; ils sont corsetés, sous haute surveillance. Le véritable « pouvoir » est entre les mains des comités sociaux professionnels ou de l'Etat. Cependant, cette loi diffère des lois de type fasciste car elle ne fait pas des organismes qu'elle crée une courroie de transmission de la révolution nationale. C'est une loi complexe qui donne lieu à des réponses tout aussi complexes et évolutives dans le temps, ce temps court qui pendant la seconde guerre mondiale pèse plus lourd que le temps habituel, mais un temps court qui s'inscrit dans un temps long et qui par certains aspects le submergent : la pérennité des cultures, des mentalités est fondamental dans ce choc entre les deux temporalités.

Quelles sont les premières réactions des syndicats nationalement et localement? Elles sont sensibles à la conjoncture et de ce fait difficile à saisir, d'autant qu'elles ne sont pas du tout homogènes et reflètent bien la diversité du syndicalisme à cette époque. La CGT en est un bel exemple qui pratiquement se divise en trois...!, mais de façon inégale et avec une évolution dans le temps pour certains. Derrière Belin, se retrouve une fraction participationniste ; les anciens unitaires condamnent la Charte en bloc et un troisième courant tout en étant dans l'opposition a une attitude nuancée. Enfin, il faut souvent distinguer entre le niveau national et le niveau local. Au niveau national, le courant participationniste est incontestablement plus compromis idéologiquement et dans les faits que localement ; en effet, en Ille-et-Vilaine par exemple, il n'est guère possible à certains moments de discerner entre les participationnistes et ceux qui suivent la « ligne Jouhaux ». Cette dernière est la plus complexe et la plus évolutive. Elle est critique envers la Charte, mais elle maintient autant que possible des liens avec les autorités vichyssoises, pour essayer de préserver certains acquis et obtenir quelques améliorations, et, elle s'engage dans la Résistance. Ces trois attitudes sont menées de front, mais avec une radicalisation progressive. Ce durcissement permet la réconciliation des deux tendances de la CGT lors des accords du Perreux d'avril 1943, accords qui permettent de refonder l'unification. On retrouve plus ou moins ces tendances dans le département.

Comme tous les partis et syndicats, la CGT est désorganisée dès 1940 ; elle l'avait été avec la mobilisation, elle l'est encore plus par l'occupation. La présence des Allemands

---

[26] A Fougères, entre mars et septembre 1941, 80% ne travaillent que 30 heures, les 20% restant travaillant pour le front russe font 44 heures ; cf. BUTLER (Maria-Hélène), « L'industrie fougeraise de la chaussure » dans *La vie des entreprises sous l'occupation*, sous la direction de A. BELTRAN, R. FRANK et de H. ROUSSO, p.163.

[27] Sur ces points, je renvoie à LE CROM (Jean-Pierre), *Syndicats, nous voilà! : Vichy et le corporatisme*, éd. de l'Atelier, 1995, p.147-151

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

interdit toute réunion, c'est dans le cadre d'une semi - clandestinité que des contacts sont renoués, mais sans qu'il y ait à proprement parlé d'action, du moins en 1940. Quand des actions sont menées, il n'est pas toujours évident de démêler ce qui relève d'une action liée à une activité militante de parti politique, à une action due à une organisation de résistance en formation ou au syndicalisme. Ainsi, dès l'été 1940 et à l'automne, des collectes sont organisées clandestinement pour aider les familles d'ouvriers emprisonnés (syndicalistes ou communistes) à Rennes ; les quêteurs s'adressent prudemment aux anciens syndiqués de la CGT. Les premiers militants de l'OS (Organisation spéciale) sont des ouvriers syndiqués à la CGT, si certains sont communistes, tous ne le sont pas. Il est alors difficile de faire la part du militantisme syndical et du militantisme communiste, d'autant plus que certaines actions de diffusion de la presse clandestine peuvent être attribuées aussi bien aux uns qu'aux autres[28]. Les syndicats cependant, ne sont pas interdits à cette date, ils ont théoriquement la possibilité de recueillir des adhésions, mais il est certain que leur vitalité est des plus réduites. Les activités syndicales ne subsistent guère que dans le cas de mono - activité ou de grandes entreprises, mais la plupart du temps les préfectures indiquent une vie syndicale nulle ou faible. L'historien doit se méfier de ce type d'affirmation. Étant donné la présence de l'occupant, la mise en place du régime de Vichy dont la qualité première n'est ni la démocratie, ni la liberté d'expression, les syndiqués n'allaient pas se manifester ouvertement sauf cas particulier.

Lorsque la Charte est promulguée, à la fin de 1941, et au début de 1942 (avant le retour de Laval), le secrétaire départemental de l'UD, E. Chéreau, est résolument hostile, refusant de transiger sur les principes fondamentaux du syndicalisme français, d'autres comme Fournier sont participationnistes, si l'on en croit Le Crom[29]. Or, l'un et l'autre ont participé aux réunions auxquelles le préfet les avait convoqués sur la question des salaires par exemple et il semble bien que sur ce terrain, le contact n'est jamais coupé entre les dirigeants départementaux de la CGT et le préfet. Dans le cas de Fournier, un témoignage de H. de Solminihac affirme que ce dernier a appartenu à la Résistance sans pouvoir préciser toutefois à partir de quelle date[30]. Une fois de plus, l'ambivalence est la règle ; par définition l'activité résistante est clandestine mais les Résistants peuvent fort bien mener une existence légale et participationniste pour protéger et défendre ce qui peut l'être, afin de donner le change quant à leurs propres activités. L'expression du préfet précisant que Fournier apporte « tout son concours » ne rend compte en fait que de l'aspect visible de l'iceberg[31]. Quant à E. Chéreau, il est présent entre autres à une réception officielle à la préfecture le 14 octobre 1941 lors de la visite de l'amiral Darlan, au moment où la Charte du Travail est promulguée[32]. Dans l'ensemble, le préfet souligne le côté passif, attentiste du monde ouvrier, autrement dit la

---

[28]cf. mon troisième cycle *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944,* Rennes, PUR, 1993, p.44-46.

[29]LE CROM (J.-P.), *op. cit.*, p.232.

[30]Entretien avec Hubert de Solminihac, le 7 mars 1986. Celui -ci a été le responsable départemental de Défense de la France et du MLN, puis il a été nommé sous-préfet de Fougères à la Libération.

[31]A titre de comparaison, signalons que les rapports du commandant de gendarmerie Guillaudot dans les mois précédant son arrestation et sa déportation ne sonnent pas différemment de ceux d'autres commandants de gendarmerie non résistants.

[32]BOUGEARD (Christian), « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne du Front Populaire à la Seconde guerre mondiale », *Mouvement social*, janvier 1992, p.71.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

méfiance règne et l'on attend avant de s'engager plus avant. Les confédérations syndicales ayant été dissoutes en novembre 1940, les ouvriers d'Ille-et-Vilaine sont plutôt satisfaits du maintien, même provisoire, des syndicats, mais cette satisfaction s'accompagne d'une crainte par rapport aux comités sociaux qui pourraient accaparer le pouvoir[33]. Il est vrai que leurs conditions de vie et leurs salaires ne les encouragent pas à faire confiance au gouvernement, alors que les Allemands se montrent plus « généreux ».

Dès février 1941, il est fait allusion dans les divers rapports à la concurrence existant en matière salariale entre les entreprises françaises et allemandes et plus généralement entre l'organisation Todt et les autres entreprises. L'écart atteint en février 1941 une différence de près de 20% en plus. Au salaire proprement dit, les firmes françaises et allemandes ajoutent des primes pour augmenter les revenus des ouvriers et attirer la main-d'oeuvre. Ainsi, en novembre 1941, un manoeuvre dans une entreprise française reçoit 5,40F de l'heure et 11F d'allocation temporaire (destinée à pallier l'augmentation du coût de la vie) soit 55F par jour quand il travaille huit heures par jour. Mais un manoeuvre employé par l'organisation Todt reçoit 9,40F par heure, 10F de prime de bombardement et 30F de dépaysement soit 152,80F par jour car les journées sont souvent de 12 heures. A travers cet exemple, on voit se manifester une double inégalité : salariale et horaire. Il en existe une autre : certains métiers ou certaines spécialités sont particulièrement recherchés tandis que l'inégalité salariale s'accentue au fil du temps. Ainsi, en avril 1942, le salaire horaire dans une entreprise allemande est de 10,80F soit 44% de plus que dans une entreprise française d'Ille-et-Vilaine, même après les augmentations des « salaires anormalement bas ». Cette situation est d'autant plus mal vécue que depuis l'instauration d'une région administrative, les salaires sont fixées uniformément pour la Bretagne en tenant compte simplement de la taille de la commune et de la branche professionnelle([34]).

Quoi qu'il en soit, la méfiance est de règle vis-à-vis des institutions vichyssoises et si des représentants de la CGT négocient avec le préfet en 1942 ou répondent à ses invitations, il semble bien que c'est aussi cette année-là qu'intervient une cassure qu'accentuent le STO et la recherche des réfractaires à partir de 1943. Une distance plus grande est prise et on ne peut dire qu'il y ait eu adhésion à la politique sociale de Vichy, en particulier avec le refus des comités sociaux professionnels. Ces derniers sont rejetés parce qu'ils signifient aussi la fin des syndicats au profit d'un syndicat unique et obligatoire. Parallèlement à la création (laborieuse) des comités sociaux professionnels, on assiste à un engagement plus fort dans la Résistance. Les liens entre les militants sont conservés ; ils agissent au sein du FN, des FTPF, de Libé-Nord qui sont les principales organisations de résistance où se retrouvent les anciens cégétistes ; les plus proches du PCF sont plutôt au FN ou aux FTPF, les plus proches de la SFIO sont plutôt à Libé-Nord, mais sans que cela ait de valeur absolue. Lors de la constitution du CDL (comité départemental de la libération) à la fin de 1943 et au début de 1944, il est présidé par Honoré Commeurec, socialiste et cégétiste, et un siège est réservé à la CGT et occupé par Joseph Steunou ; tous deux sont arrêtés, l'un en février 1944 et l'autre en mars[35]. Ces arrestations avec d'autres désorganisent le CDL clandestin qui se structure sur de nouvelles bases mais un siège est toujours réservé à la CGT et il est pourvu lorsque la

---

[33]AN - F 22 1788 et 1789 : rapports du préfet du 30 novembre 1941 et du 5 janvier 1942.
[34]ADIV - 15 W 199 : arrêté du préfet de région de février 1942.
[35]Cf. mon troisième cycle *op. cit.*, p.222-226. Honoré Commeurec est arrêté le 8 février et meurt en déportation. Avant la guerre, il dirigeait l'imprimerie coopérative qui éditait le journal de la SFIO, *L'Aurore d'Ille-et-Vilaine* et la journal de la CGT, *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine* ; il appartenait à ces deux organisations.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

Libération se produit. Même s'il est difficile pour l'historien de retrouver les traces de la CGT clandestine d'Ille-et-Vilaine, puisqu'elles tendent à se fondre dans celles d'organisations spécifiques de la Résistance, il n'empêche que l'essentiel est préservé et lui permet de réapparaître au grand jour dès la libération.

III-De l'euphorie à la scission (1944-1948)

Après la percée d'Avranches, la Libération du département s'effectue rapidement à l'exception de Saint-Malo qui n'est délivré qu'au milieu du mois d'août 1944 et l'île de Cézembre le 2 septembre 1944, tandis que Rennes a été libérée le 4 août 1944. Entre le départ des Allemands et l'arrivée des Américains, les nouveaux pouvoirs représentant le GPRF sont installés, à savoir le commissaire de la république, V. Le Gorgeu, le nouveau préfet et la délégation spéciale de Rennes présidée par Yves Milon, doyen de la Faculté des Sciences, résistant, ainsi que le CDL.

La Libération entraîne l'euphorie dans tous les milieux même si les inquiétudes subsistent. La guerre n'est pas terminée, Paris n'est libéré qu'à la fin du mois d'août 1944 et c'est le 2 septembre que le GPRF s'installe dans la capitale. L'inachèvement de la guerre avec la poursuite des combats en Allemagne, mais aussi en Bretagne dans les poches de Lorient et de Saint-Nazaire (à quelques kilomètres au sud de l'Ille-et-Vilaine), la découverte des camps de concentration suscitent l'angoisse des habitants d'autant que les travailleurs volontaires ou non, les prisonniers de guerre, les déportés ne sont pas encore rentrés et arrivent en fait entre avril et juin 1945 pour la plupart d'entre eux.

A-La reconstitution des syndicats

La situation économique est désastreuse. Saint-Malo et Bruz sont complètement détruites, de nombreux quartiers de Rennes et de Fougères également à la suite des bombardements de 1943 et de 1944. Des ponts sont détruits à Rennes même, mais aussi sur les routes ; le port de Saint-Malo est inutilisable et les côtes doivent être déminées. Certes, le départ des Allemands met fin à leurs prélèvements, mais, excepté les deux premiers mois où les communications sont coupées avec le reste de la France, l'Ille-et-Vilaine, département excédentaire, exporte une partie importante de sa production vers les autres départements français et le rationnement reste strict, même si les tickets sont honorés plus souvent. La vie quotidienne reste hérissée de difficultés pour les habitants car beaucoup de produits manufacturés sont introuvables qui permettraient la reconstruction. L'action sociale et syndicale n'en est que plus urgente dans un pays où chacun retrouve sa liberté d'expression et les syndicats retrouvent droit de cité. La CGT d'Ille-et-Vilaine comme la CFTC refait surface au grand jour. L'un et l'autre sont présents au CDL ; la CGT est représentée par Pierre Geffroy et la CFTC par Léon Grimault. La CGT est également présente dans les conseils municipaux de Rennes et de Saint-Malo et dans divers comités d'épuration professionnels[36]. Très vite les deux syndicats se reconstituent, mais tous deux se heurtent aux difficultés de la vie quotidienne. La CGT n'obtient la reparution de son journal qu'en mai 1945 ; le premier numéro date du 29 mai. Cette situation est due à la pénurie de papier ; à la fin de février 1945, 25 demandes d'hebdomadaires étaient en attente pour l'ensemble de la Bretagne[37]. Comme pour toute la presse, le format, le nombre de pages et le tirage sont imposés afin de répartir la

[36]ADIV - 43 W 140 - rapport des RG sur les syndicats en mars 1946.

[37]ADIV - 43 W 134 -rapport du directeur régional à l'Information, Henri Fréville, 28 février 1945.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

pénurie. *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine* s'en plaint qui devient alors mensuel et dont le tirage est limité à 15 000 exemplaires alors que le nombre d'adhérents est supérieur[38].

Le rapport de force entre la CFTC et la CGT a diminué passant de 1 à 5 à un rapport de 1 à 4 ; la CGT en mars 1946 regroupe environ 30 000 membres et la CFTC 7 000[39]. L'augmentation des effectifs de la CGT et de la CFTC par rapport à l'avant-guerre est nettement différent, respectivement +14% et +40%. Dès 1944/45, une première estimation des effectifs peut être faite ; d'après la moyenne des timbres payés entre septembre 1944 et la fin du mois de mai 1945, on peut calculer que le nombre d'adhérents est environ de 15 000, mais avec une assez forte différence entre la fin de l'année 1944 et le début de l'année 1945. Les derniers mois de 1944, la CGT avait environ 8 700 adhérents et les cinq premiers mois de l'année 1945 environ 23 000 adhérents[40], ce qui rend vraisemblable le chiffre des RG pour mars 1946. L'UD-CGT recrée ses UL qui, comme avant la guerre, sont au nombre de cinq.

Tableau n°1 : Effectifs des adhérents selon les UL entre mai 1945 et mars 1946[41]

	Moy. Sept. 1944/Mai 1945	Mars 1946
UL de Rennes	11 150	18 000
UL de Saint-Malo	1 580	4 500
UL de Fougères	1 400	3 500
UL de Redon	410	1 100
UL de Vitré	235	750
Syndiqués isolés	1 090	2 000
Total	15 865	29 850

L'étude du tableau montre une progression qui n'est pas uniforme selon les UL. Cette croissance différenciée s'explique par le dynamisme propre aux militants eux-mêmes et à la dynamique due aux activités de la Résistance dans tel ou tel secteur. Les UL de Redon et de Vitré retrouvent à peu près en mai 1945 leur niveau de 1938 ; or, à Redon, et à Saint-Malo, le FN et les FTPF ont joué un rôle particulièrement actif dans la Résistance, il est probable que cela a eu un effet d'entraînement pour les adhésions à la CGT. Cette hypothèse se vérifie par le fait que ces UL sont désormais dominées par des militants communistes ou proches du PCF et non plus par la mouvance socialiste. L'UL de Rennes s'est recréée très vite et sans doute est-ce pour cela que sa croissance ultérieure est plus lente qu'ailleurs. A l'inverse, l'UL de Saint-Malo est confrontée à la destruction de la ville et au fait qu'une bonne partie de la population est sinistrée ou ne réside plus dans les villes côtières en raison des bombardements et des évacuations autoritaires effectuées dans les derniers mois de l'occupation ; tout ceci ralentit sa réorganisation. Cette croissance des effectifs qui n'est pas seulement due à l'effet de la Libération mais dont la dynamique se poursuit au moins jusqu'au printemps 1946, entretient l'euphorie et l'illusion de « lendemains qui chantent ». Les fiefs de la CGT sont sensiblement les mêmes qu'avant la guerre. Elle était particulièrement bien implantée chez les cheminots (ancien fief de la CGTU), les Cuirs et Peaux (fief de la CGT d'avant 1936), le Bâtiment et le Service Public (postes, instituteurs, etc.). En mars 1946, la CGT regroupe 204

[38] *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 21 juin 1945, numéro 2.

[39] ADIV - 43 W 140 - rapport des RG sur les syndicats de mars 1946.

[40] *Le Semeur d'Ille-et-Vilaine*, 21 juin 1945.

[41] *Idem* et ADIV - 43 W 140 - rapport des RG sur les syndicats de mars 1946.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

syndicats contre 141 avant la guerre ; près de 30 d'entre eux sont rattachés directement à l'UD, les autres sont répartis entre les cinq UL.

Par rapport à l'avant-guerre, la grande différence est que la CGT unifiée de pro-socialiste est devenue majoritairement pro-communiste. Il en est de même en Ille-et-Vilaine. En effet, le bureau de l'UD-CGT comprend désormais une majorité de sympathisants communistes ou de membres du PCF comme le secrétaire de l'UD Pierre Geffroy ; on retrouve cette même prédominance à l'UL de Rennes dont le secrétaire est E. Guerlavas, communiste. En revanche, celle de Fougères est restée pro-socialiste. Fougères a toujours eu une histoire à part dans le monde ouvrier départemental en raison de la forte concentration géographique de l'industrie de la chaussure. Avant la guerre, la tendance dominante de la CGT y est incontestablement socialiste et le vote des ouvriers fougerais est socialiste, très rarement communiste. Le secrétaire de l'UL, Fournier, est lui-même membre de la SFIO et en tant que tel participe à la municipalité de Fougères allant de l'URD à la SFIO (majorité de centre-droit). La Résistance à Fougères est divisée *grosso modo* entre les organisations liées au PCF (FN et FTPF) et les réseaux ou mouvements gaullistes, mais Libé-Nord (proche des socialistes) y est au contraire peu représentée. D'autre part, comme on l'a vu, Fournier a participé (comme d'autres dirigeants syndicaux) à des négociations avec les autorités vichyssoises. Cette apparence de collaboration et la dynamique sur laquelle s'appuientes communistes,entraînent un conflit majeur au sein de l'UL. Ce conflit se cristallise sur la personne de Fournier. Celui-ci symbolise tout ce que les militants communistes, anciens ou nouveaux, exècrent au moins officiellement. Avant la guerre, Fournier a été un adversaire résolu du PCF, même après la réunification de la CGT. Après la libération, il continue de jouir à Fougères de la confiance de la population ouvrière, en particulier dans le milieu de la chaussure ; ses adversaires communistes sont plutôt issus du milieu cheminot. L'opposition idéologique recouvre une opposition socio-économique : rien de comparable en effet entre le milieu de la chaussure aux industries de taille variable (de moins de dix salariés à plus de 500) où l'on est fougerais et ouvrier de la chaussure de père en fils et le milieu des cheminots appartenant à une grande entreprise nationale, au personnel mobile ; la différence de statut (public - privé), les uns connaissant un chômage saisonnier et les autres ayant la sécurité de l'emploi, est aussi une donnée de cette opposition. Concrètement, cela s'est traduit par une vague d'épuration dans le milieu syndical où la plupart des « épurés » étaient des socialistes[42]. Dans le cas de Fournier, le conflit est devenu ouvert entre l'UL - CGT à dominante socialiste[43] et l'UD - CGT, à majorité communiste. Ce n'est qu'au début de 1946 que le conflit s'apaise, non sans que des risques de scission soient apparus. Ce conflit interne révèle une triple opposition : les communistes "résistants" (sous-entendu : obligatoirement Résistant puisque communiste) aux socialistes, automatiquement soupçonnés de collaboration avec l'ennemi au mieux de vichysme, l'opposition de personnes symbolisant ce combat, Fournier étant l'accusé, enfin au-delà le combat pour la prise du pouvoir à l'intérieur de la CGT. Cependant si à Fougères les socialistes l'emportent, cela reste l'exception ; les socialistes avaient en fait perdu du terrain aussi bien chez les adhérents que chez les dirigeants.

B-Conflits sociaux et scission

Après la Libération, la CGT entend gagner la « bataille de la production » ; aussi n'y a-t-il pas de véritables conflits sociaux en 1944/45, tout au plus des mouvements d'humeur, des débrayages symboliques ou des manifestations sans grèves. Le thème principal concerne le ravitaillement telle la manifestation du 11 août 1945 à Rennes qui rassemble 12 000 personnes

---

[42]ADIV - 43 W 206 - rapport des RG d'Ille-et-Vilaine du 25 octobre 1945.

[43]Fournier s'était retiré du bureau pour permettre de nouvelles élections.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

à l'invitation des partis, des syndicats et des mouvements de résistance[44]. Le 12 décembre 1945, c'est au tour des fonctionnaires de se mettre en grève pendant deux heures pour demander l'alignement de leurs salaires sur le privé ; le taux de grévistes est de 100% et malgré l'interdiction préfectorale, ils tiennent des meetings à Rennes (12 000 personnes) à Saint-Malo (1000 personnes environ)[45]. Les salaires et la hausse des prix sont au coeur de ces protestations. Le mécontentement croît tout au long de l'année 1946 et culmine en 1947. Si la CGT participe à ces mouvements, elle est en crise larvée, crise qui émerge pleinement à la faveur de 1947, « l'année terrible ».

La lourde atmosphère sociale des trois premiers mois de 1947 s'aggrave encore dans les mois qui suivent. La politique de baisse des prix commencée par le gouvernement échoue et le pouvoir d'achat ne cesse pas de diminuer depuis 1945[46]. Le ravitaillement alimentaire est toujours aussi aléatoire pour des produits de première nécessité comme la viande, le beurre, l'huile, le blé. Le manque de blé est général dans la région et le problème de la soudure se pose avec acuité dans toutes les villes. Mais les produits industriels eux aussi manquent gravement et sont donc chers. Cette rareté accroît durablement les difficultés de la vie quotidienne. C'est dans ce contexte de mécontentement, avec en même temps sur le plan national le début des grèves chez Renault (fin avril), que se déroule le premier mai. Celui-ci est marqué par d'importantes manifestations organisées par la CGT qui est toujours le principal syndicat même si la CFTC la concurrence de plus en plus, accroissant son audience. Rennes et Saint-Malo renouent avec la tradition des manifestations[47], tandis que des meetings sont organisés à Redon, à Vitré, à Montfort, à Fougères. Les ordres du jour exigeaient un salaire minimum vital, la généralisation des primes au rendement pour « restituer aux travailleurs une part légitime du revenu des entreprises » ; ils réclament aussi une lutte plus sévère contre les hausses illicites, contre les spéculateurs et contre les intermédiaires inutiles. Trois jours après la fête du Travail, intervient le renvoi des ministres communistes du gouvernement. L'agitation sociale ne cesse plus et elle grandit constamment y compris dans le département. Les secteurs touchés sont la pêche fraîche (pêcheurs, détaillants), et l'EDF-GDF pour le seul mois de mai. En juin, seize secteurs se mettent en grève : petits commerçants, marchands de bois, service administratif et commercial des entreprises industrielles, l'industrie hôtelière, les ouvriers du bâtiment, du bois, les sinistrés, les cheminots (roulants et sédentaires), les services municipaux et hospitaliers, les Anciens Combattants, les employés de banque, les ouvriers charbonniers, les employés de commerce, l'enseignement technique, les métallurgistes du département. Cette énumération reflète l'ampleur de la colère, du mécontentement de la population. Ces grèves les unes nationales, les autres locales concernent le secteur privé comme le secteur public, les salariés comme le petit patronat. Toutes les villes sont concernées par ces manifestations et ces grèves. Leur durée est très variable de 24 heures à un mois et demi. Le paroxysme est atteint entre le 20 juin et la fin du mois. Les deux mêmes

---

[44]ADIV - 43 W 205 - rapport des RG d'Ille-et-Vilaine du 1er mai au 15 août 1945.

[45]ADIV - 43 W 206 - rapport des RG d'Ille-et-Vilaine du 26 novembre au 10 décembre 1945.

[46]Cf. BROUSSE (H.), *Le Niveau de vie en France*, PUF, 1949 ; il signale qu'en octobre 1944 l'indice du pouvoir d'achat est de 100 mais de 89 en octobre 1945 et en avril 1947 de 76 pour toute la France. D'après les revendications, l'Ille-et-Vilaine semble dans la même situation avec sans doute des nuances entre la ville et la campagne.

[47]*Ouest-France* parle d'un *"long cortège de la CGT"* (2 mai 1947) ; et *Le Réveil* du 4 mai 1947 de 15000 manifestants à Rennes et 1000 environ à Saint-Malo.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

thèmes reviennent constamment : la hausse des salaires ou des pensions, la législation concernant le rationnement.

A l'origine de ces actions, se trouvent des organisations purement corporatives comme pour les commerçants ou les marchands de bois ou des syndicats, principalement la CGT. Mais chez les cheminots par exemple, la CGT, la CFTC et la CGC (créée en octobre 1944) avaient ensemble appelé à la grève[48]. Si l'union se réalise pour les cheminots au niveau national et local, il n'en est pas de même pour la grève des services municipaux et hospitaliers du 13 juin car la CFTC n'y participe pas. En revanche, elle anime la grève des employés de banque, de même que celle des employés du commerce ; il est vrai qu'elle y est bien implantée pour des raisons historiques[49]. *A contrario*, la CGT est à l'origine de la grève des métallurgistes. Si tel ou tel syndicat est à l'origine d'une grève, cela ne veut pas dire qu'il y a désaccord total entre eux ; l'unité d'action est parfois réalisée.

Sur le plan national et international, l'automne 1947 est celui de la "reprise en main" des PC après la réunion de Szklarska-Poreba du 25 septembre 1947[50]. Le PCF, s'appuyant sur la majorité de la CGT relance les grèves et entretient une stratégie de la tension qui culmine à la fin de novembre et au début de décembre 1947.

Les mêmes secteurs qu'en juin se retrouvent dans l'action en septembre. S'y ajoutent des manifestations de ménagères ; celles-ci se multiplient surtout à Saint-Malo, mais aussi à Rennes où en outre la CGT appelle à réclamer du pain[51]. Ce type de manifestations reproduit celles organisées par la CGT, appuyée souvent par le FN ou l'UFF en 1945 dans d'autres départements[52]. Les sinistrés, comme dans le reste de la France, manifestent le 28 septembre dans les principales villes touchées par les bombardements, l'approche de l'hiver accentuant leur détresse. Octobre et novembre voient la poursuite de cette agitation sociale dans le département. Cependant un tournant intervient à la mi-novembre après que le comité national de la CGT a dénoncé le plan Marshall comme *« une partie d'un plan d'asservissement du monde aux trusts américains et de préparation à une troisième guerre mondiale »*[53]. La CGT invite à constituer des comités de défense de la République. On assiste à un changement de nature de cette agitation sociale ; de grèves et de mouvements de revendications classiques, le

---

[48]*O-F*, 9 juin 1947.

[49]Cf. LAUNAY (M.), *op. cit.*, p.27 et ma thèse d'Etat, *op.cit.*, version dactylographiée, chapitre 4.

[50]Le PCUS leur impose une stratégie de lutte contre l'impérialisme et de défense de la Patrie du Socialisme.

[51]*Le Réveil*, organe du PCF??, 14 septembre 1947 ; d'après l'article il y aurait eu 10000 manifestants.

[52]Il y en eut très peu en Ille-et-Vilaine ; cf. BOUGEARD (Christian), *op. cit.*, vol.5 : p.1739 et cf. des rapports documentaires ou des communications de départements comme le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône lors du colloque sur "Les pouvoirs à la Libération" tenu sous l'égide de l'IHTP-CNRS en décembre 1989.

[53]Motion majoritaire soutenue par B. Frachon au comité confédéral national des 12 et 13 novembre 1947, cité par LEFRANC (Georges), *Le mouvement syndical : de la Libération aux événements de mai-juin 1968*, Payot, 1969, p.55.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

mouvement se politise, suivant en cela l'impulsion donnée par le PCF. Cette politisation du mouvement est condamnée par la CFTC et par la tendance FO à l'intérieur de la CGT[54].

Après les événements de Marseille[55], la grève des cheminots prend partout en France un ton plus vif ; la CFTC rejette fermement toute grève politique. Cette grève, à partir du 26 novembre 1947, prend à Rennes une signification politique certaine et est le lieu d'une vive confrontation syndicale. Le référendum interne à l'entreprise est organisée et à Rennes la grève est rejetée[56]. Or, des piquets de grève (CGT) s'opposent au départ des trains si bien que la police occupe les points sensibles de la gare. La CFTC proteste « contre les méthodes antidémocratiques »***Erreur ! Source du renvoi introuvable.*** de la CGT[57], d'autant plus que les employés dans leur majorité sont à leur poste de travail. Plusieurs incidents se produisent : quand des trains partent, des piquets de grève s'efforcent de les arrêter en occupant les voies, voire de "balancer" les feux des locomotives, actes considérés comme des actes de sabotage par la direction de la SNCF et par les Pouvoirs Publics[58]. Dans le reste du département, si à Redon la gare est presque déserte, à Fougères et Saint-Malo, le travail est assuré quasi normalement par les cheminots de même qu'à Dol-de-Bretagne[59]. Le conflit à la gare de Rennes témoigne du durcissement des positions. En effet, deux jours après le début de la grève alors que la majorité des cheminots veut reprendre le travail, le trafic est toujours bloqué par les grévistes. Après une brève accalmie, le mouvement se durcit à nouveau le 3 décembre une manifestation de 1500 à 2000 grévistes veut bloquer le trafic ferroviaire qui vient de reprendre. Pour dégager la gare, la police intervient et des affrontements se produisent (3 blessés, une vingtaine d'arrestations)[60]. En même temps, le mouvement de grève s'étend au Bâtiment, à l'EDF, aux Anciens Combattants, aux instituteurs.

En outre, l'antagonisme CFTC-CGT qui restait encore modéré jusqu'à l'été 1947, éclate à l'automne lorsque les grèves se politisent. En même temps, l'attitude de l'UD-CFTC, de l'UD-CGT et à l'intérieur de celle-ci, la tendance FO, est complètement alignée sur celle de leurs confédérations respectives[61]. Il semblerait donc que par rapport à l'avant-guerre on assistât à un alignement sur l'évolution générale française de la part du mouvement ouvrier départemental, qui de plus en plus a une démarche normalisée par rapport aux directives nationales.

---

[54]cf. LEFRANC (Georges), *op. cit.*, p.52 et suivantes et BERGOUNIOUX (Alain), *Force Ouvrière*, Seuil, (coll."Points-Politique), 1975, p.72 et suivantes.

[55]cf. AGULHON (M.) et BARRAL (F.), *CRS à Marseille (1944-1947)*, A.Colin, 1971, 228p.

[56]La CFTC; et la tendance FO; à l'intérieur de la CGT; sont hostiles à la grève. Le referendum se déroule le 25 novembre 1947 ; aux Ateliers 550 sont contre la grève et 200 pour. *O-F*, 27 novembre 1947 et 29-30 novembre 1947.

[57]Communiqué des cheminots CFTC publié dans *Ouest-France* le 27 novembre 1947.

[58]*O-F*, 29-30 novembre 1947.

[59]Aux PTT, les mêmes divisions se retrouvent : seul le centre de Redon; est favorable à la grève. Les Tanneries de France à Rennes; le sont aussi, en revanche l'Arsenal, les Papeteries de Bretagne y sont hostiles.

[60]*0-F*, 4 décembre 1947. Une seule personne est maintenue en état d'arrestation. D'autre part, le lendemain se produit le premier et seul sabotage dans le département : un rail a été déboulonné sur la ligne Rennes-Paris entre Noyal et Cesson (*O-F*, 5 décembre 1947).

[61]du moins dans l'état actuel de nos sources.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006

Au milieu des années cinquante, la *CGT* a toujours comme secrétaire départemental Émile Guerlavas, membre du PCF; sur ses 11000 à 12000 adhérents, elle en aurait eu 1500 appartenant au PCF ou sympathisants[62]. Elle a 7 UL (Rennes, Redon, Fougères, Saint-Malo, Dol, Vitré, Dinard) et une union intersyndicale à Combourg. Son implantation assez solide sur la côte et dans le nord de l'Ille-et-Vilaine correspond à ses fiefs des lendemains de la Libération et à ceux du PCF en particulier à Dinard. Suivant les UL, ce ne sont pas toujours les mêmes fédérations les plus puissantes. A Rennes, à Dol et à Vitré, dominent les cheminots, la métallurgie à Redon, la chaussure à Fougères et le Bâtiment à Saint-Malo. Cette répartition sans surprise correspond aux centres ouvriers de l'Ille-et-Vilaine ; en effet, avec la scission, la CGT a perdu toute influence chez les fonctionnaires qui ont rejoint la *CGT-FO.* Celle-ci est fortement implantée chez eux et a également une forte influence chez les ouvriers de la chaussure. Mais jamais la CGT-FO n'aura l'audience de la CGT comme le montrent les résultats aux élections à la Sécurité Sociale. En 1947, la CGT représentait plus de 50% des voix et la CFTC environ 30%. En 1950, la CFTC et la CGT font jeu égal, tandis que la CGT-FO atteint 20%, puis 15% en 1955 contre environ 30% à la CGT. Désormais le paysage syndical évolue et conduit à une domination de la CFTC (puis de la CFDT) dès 1955, suivie de la CGT et enfin de la CGT-FO.

Jacqueline Sainclivier
Université de Rennes 2

[62]ADIV - 327 W 98 : rapport des RG du 17 juin 1954.

halshs-00080268, version 1 - 15 Jun 2006